



Communiqué de presse

Nîmes, le 25 juin 2025

Réélection du Pr Michel Prudhomme à la présidence de la Commission Médicale d'Établissement (CME) du CHU de Nîmes



Le mardi 24 juin 2025, le Professeur Michel Prudhomme a été réélu à l'unanimité à la présidence de la Commission Médicale d'Établissement (CME) du CHU de Nîmes, lors d'un scrutin réunissant 41 votants. Le Docteur Jean-Marie Kinowski a été reconduit à l'unanimité en tant que vice-président, tandis que la Professeure Antonia Perez-Martin, future cheffe du pôle Activités Médicales Guidées par Imagerie et Explorations Fonctionnelles (AMIE), a été nouvellement élue vice-présidente, également à l'unanimité.

À la tête de la CME depuis 2021, le Pr Michel Prudhomme, spécialiste en chirurgie digestive, poursuit ainsi son engagement pour un nouveau mandat de quatre ans, porté par une ambition forte : continuer à faire du CHU de Nîmes un établissement d'excellence, innovant et à l'écoute des besoins des patients et des professionnels de santé.



Une expérience et une vision au service du CHU

Fort de plus de 35 années d'expérience, le Pr Prudhomme est reconnu pour sa capacité à fédérer les équipes médicales et soignantes autour des grands projets hospitaliers. « *La CME est un lieu d'échange, d'analyse et de propositions, où les décisions médicales sont prises avec et pour les soignants* », rappelle-t-il. « *Notre modèle de gouvernance médico-administrative que j'ai pu défendre et enrichir, positionne clairement le rôle des médecins dans le pilotage de notre CHU, Je souhaite continuer à le promouvoir pour le rendre toujours plus efficient et collaboratif* », poursuit-il.

Sous sa présidence, la CME a notamment accompagné la mise en œuvre du projet médical d'établissement, avec des actions phares intégrées au projet d'établissement, telles que la structuration de la recherche, le déploiement du schéma directeur immobilier et l'extension des capacités en lits de post-urgence. Enfin, une Délégation aux Opérations et des Parcours Patients (DOPP), copilotée par un binôme médico-administratif, a été créée pour améliorer la gestion des lits et fluidifier les parcours. Le Pr Prudhomme insiste sur la nécessité de poursuivre ces initiatives : « *Notre ambition pour le CHU de Nîmes reste intacte. Nous voulons porter encore plus haut notre hôpital, en renforçant la qualité des soins, l'attractivité et l'innovation* », déclare-t-il.

Contacts presse

Michaël VIDEMENT – Directeur de la Communication et des Affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la Communication et des Affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr

Une gouvernance collective et engagée pour un mandat tourné vers l'avenir

Aux côtés du Pr Prudhomme, le Docteur Jean-Marie Kinowski, ancien chef du pôle Pharmacie - Santé publique et vice-président de la CME en exercice, souligne l'importance de la gouvernance partagée : « *La CME incarne un esprit collectif où chaque voix compte. Nous travaillons ensemble pour garantir la qualité des soins et l'attractivité de notre hôpital.* »

La Professeure Antonia Perez-Martin, cheffe du pôle AMIE à partir de juillet 2025, rappelle les priorités de la feuille de route 2023-2027, qui vise à renforcer l'efficacité des parcours patients, intensifier la collaboration ville-hôpital et au sein du territoire du Groupement hospitalier de territoire (GHT) « Cévennes-Gard-Camargue », anticiper les risques sanitaires, favoriser les innovations technologiques et intégrer la transition écologique dans les pratiques de soins.

Le Pr Michel Prudhomme conclut : « *Être Président de la CME, c'est être la courroie de transmission entre la communauté médicale et la direction. C'est un rôle exigeant, qui demande patience, audace et sagesse. Mais c'est aussi une immense responsabilité et un honneur, que je suis fier de poursuivre au service du CHU de Nîmes.* »

« *Je tiens à féliciter chaleureusement le Professeur Prudhomme pour sa réélection à la présidence de la CME, ainsi que le Docteur Kinowski et la Professeure Perez-Martin pour leur engagement à la vice-présidence. Cette élection unanime est un signe fort de la confiance portée par l'ensemble de la communauté médicale et témoigne de l'ampleur comme de la qualité du travail accompli au cours du mandat qui s'achève. Ensemble, nous continuerons à faire rayonner le CHU de Nîmes dans ses missions de soins, d'enseignement/formation, de recherche et d'innovation au service des patients et du territoire* », déclare Frédéric Rimattei, Directeur général du CHU de Nîmes.

Contacts presse

Michaël VIDEMENT – Directeur de la Communication et des Affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la Communication et des Affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr